

Fiche technique santé-sécurité

Enamel Pro® Varnish

Vernis, fluorure de sodium 5 %

FTSS, Rév. 2

Dernière révision : 12 agosto, 2009

Approuvée pour utilisation : 5 octobre 2006

1. Identification du produit chimique et de la société

Nom du produit : Enamel Pro® Varnish
Vernis, fluorure de sodium 5 %

Nom de la société : Premier Dental Products Company
1710 Romano Drive
Plymouth Meeting, PA 19462 É.-U.
Tél. : 610-239-6000
Télec. : 610-239-6171
N° d'urgence : 610-239-6000

2. Composition/Information sur les ingrédients

Ingrédients dangereux :

Nom chimique :	Numéro CAS :	EINECS	Contenu de classification
Colophane	8050-09-7	232-475-7	[Sens.] R43
Éthanol	64-17-5	200-578-6	[F] R11
Fluorure de sodium	7681-49-4	231-667-8	[T] R25, [-] R32, [Xi] R36/38
Phosphate dibasique de sodium			[Xi] R36/38
Dihydrate de sulfate de calcium	10101-41-4		[Xi] R36/37/38

3. Identification des dangers

Dangers principaux : Nocif si ingéré. Le contact avec les acides produit la libération de gaz très toxiques. Irritant pour la peau et les yeux. Le contact peut rendre la peau sensible.

4. Mesures de premiers soins

Symptômes :

Contact avec la

peau : Il pourrait se produire une faible irritation au niveau de la région affectée.

Contact avec

les yeux : Il pourrait se produire une irritation et des rougeurs.

Ingestion : Il pourrait se produire une irritation de la gorge.

Inhalation : Aucun symptôme.

Action :

Contact avec

la peau : Lavez immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.

Contact avec

les yeux : Rincez l'œil à l'eau courante durant 15 minutes.

Ingestion : Rincez la bouche avec de l'eau.

Inhalation : Consultez un médecin.

5. Mesures de combat contre le feu

Procédé d'extinction : Un procédé d'extinction adéquat pour le milieu environnant devrait être utilisé. Pour refroidir les contenants, utilisez la vaporisation d'eau.

Dangers d'exposition : Émet des fumées toxiques lors de sa combustion.

Protection pour pompiers : Portez un appareil de respiration autonome. Portez des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

6. Mesures suivant un déversement accidentel

Précautions personnelles : Pour des détails concernant les précautions personnelles, reportez-vous à la section 8 de la FTSS. Pour prévenir la fuite de liquide de contenants crevés, placez le côté endommagé sur le dessus.

Précautions environnementales : Ne laissez pas s'écouler dans les égouts et les cours d'eau. Confinez / arrêtez le déversement à l'aide de bandes.

Méthodes de nettoyage : Absorbent avec de la terre sèche ou du sable. Transférez dans un conteneur identifié pouvant être scellé pour mise au rebut selon une méthode appropriée.

7. Manipulation et entreposage

Conditions d'entreposage : Entreposez dans un endroit frais et bien aéré. Gardez le contenant hermétiquement fermé.

8. Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Ingrédients dangereux : ÉTHANOL
TWA 1 920 mg/m³

Protection respiratoire : Protection respiratoire non requise

Protection des mains : Gants protecteurs

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Assurez-vous qu'un bassin oculaire est à proximité.

Protection de la peau : Vêtements protecteurs

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Blanc cassé

Odeur : Parfumé

Taux d'évaporation : Lent

Également soluble dans : Éthanol

10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable sous des conditions normales
Conditions à éviter :	Chaleur
Matières à éviter :	Agents oxydants puissants. Acides puissants
Produits de décomposition dangereux :	Émet des fumées toxiques lors de la combustion

11. Informations toxicologiques

Ingrédients dangereux :

- Éthanol
IVN RAT DL50 175 mg/kg
ORL MUS DL50 3 450 mg/kg
ORL RAT DL50 52 mg/kg
- Fluorure de sodium
ORL MUS DL50 57 mg/kg
ORL RAT DL50 52 mg/kg
SCU RAT DL50 175 mg/kg

Voies d'exposition : Pour connaître les symptômes des voies d'exposition, référez vous à la section 4 de la FTSS.

12. Informations écologiques

Mobilité :	Rapidement absorbé dans le sol
Persistence et dégradation naturelle :	Biodégradable
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune accumulation biologique potentielle
Autres effets indésirables :	Écotoxicité négligeable

13. Considérations sur la mise au rebut de produit

N.B. : Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur l'existence possible de règlements nationaux ou régionaux concernant la mise au rebut.

14. Informations sur le transport :

ADR/RID :	
N° ONU :	--
OACI/IATA :	
OMI/IMDG :	

15. Informations réglementaires :

Symboles de dangers : Nocif



Mentions de risque :

- R22 : Nocif si ingéré.
- R32 : Le contact avec les acides produit la libération de gaz très toxiques.
- R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
- R43 : Le contact pourrait rendre la peau sensible.

Mentions de sécurité :

- S24 : Évitez le contact cutané.
- S37 : Portez des gants adéquats.

Mentions de précaution : Réservé aux utilisateurs spécialisés.

Remarque : Les informations réglementaires données ci-dessus indiquent seulement les principales réglementations qui s'appliquent particulièrement au produit décrit sur la fiche de santé-sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence possible de dispositions complémentaires qui complètent ces règlements. Consultez tous les règlements ou dispositions internationaux, nationaux et locaux applicables.

16. Autres informations

Mentions de risque utilisées dans s.2 :

- R43 : Le contact pourrait rendre la peau sensible.
- R11 : Très inflammable.
- R25 : Toxique si ingéré.
- R32 : Le contact avec les acides produit la libération de gaz très toxiques.
- R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
- R36/37/38 : Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau

Avis de non-responsabilité légale : Nous croyons que l'information donnée ci-dessus est exacte mais nous ne prétendons pas qu'elle est exhaustive et ne devra être utilisée qu'à titre de guide. La présente société ne peut être tenue responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-haut mentionné.